

Identification du poste

N° de poste : 4558

Discipline de publication : EPS (PRAG/PRCE)

Profil : Développement et apport d'expertise en matière d'enseignement et d'encadrement en Licence Professionnelle AGOAPS parcours Boxe, DEUST AGAPS et Licence STAPS Education et Motricité

Composante de rattachement : UFR STAPS

Localisation : Reims

Filières de formation concernées

Licence Professionnelle AGOAPS parcours «Boxe», DEUST AGAPS

Licence 1-2-3 STAPS spécialité Boxe»

Licence Education et Motricité

Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement

Coordination pédagogique du parcours « Boxe » de la Licence Professionnelle AGOAPS.

Coordination pédagogique de la Licence STAPS Education et Motricité.

Contribution à la mise en place d'un parcours de la Licence STAPS Education et Motricité avec un objectif de professionnalisation en dehors de l'éducation nationale.

Développement et renforcement du parcours de la Licence Professionnelle AGOAPS parcours « Boxe» en L1 et L2.

Développement et renforcement du parcours du DEUST AGAPS (1ere et 2eme année)

Nécessité d'expertise dans le domaine de la boxe.

Accompagnement, encadrement et suivi de stages et de projets tuteurés des étudiants de la licence professionnelle AGOAPS parcours «boxe»

Accompagnement, encadrement des étudiants du DEUST AGAPS ;

Développement du réseau de partenaires de la Licence Professionnelle AGOAPS » (Fédération nationale, clubs, structures privées et publiques...).

Connaissance approfondie du milieu fédéral.

Expérience demandée dans l'entraînement et l'encadrement.

Une expérience dans l'enseignement supérieur est attendue.

Des compétences techniques et d'entraînement dans le domaine de la boxe validées par la Fédération nationale sont indispensables.

Personne(s) à contacter pour plus de renseignements

Pr William Bertucci, Directeur de l'UFR STAPS : william.bertucci@univ-reims.fr

David Imbert : Responsable de la licence AGOAPS : david.imbert@univ-reims.fr

Transmission des candidatures

La procédure de candidature au poste d'enseignant du second degré est entièrement dématérialisée.

Les candidats devront saisir leur déclaration de candidature sur le module VEGA du portail Galaxie et déposer les pièces constitutives de leur dossier avant le **29 novembre 2023 - 16h** :

- Pièce d'identité
- Arrêté justifiant du dernier reclassement
- Arrêté de la dernière affectation ou de la position (détachement, disponibilité, congé, décision de report de nomination, arrêté de congé sans traitement...)
- Curriculum vitae détaillé
- Lettre de motivation
- Justificatif RQTH, le cas échéant

Toute candidature incomplète à la date de clôture du dépôt des pièces du dossier sera considérée comme irrecevable.

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm